

LE 8 MAI, CE N'EST PAS QU'UN JOUR FÉRIÉ !

**COURSES
8 & 24 KM**

**PARCOURS
CYCLO**

3^e ÉDITION
**NOUVEAU
FORMAT**

Départ du Trail
dans le parc du
Château de Murinais

LUNDI 8 MAI 2017

COURSE DE LA RESISTANCE

**SAINT-ÉTIENNE-DE-SAINT-GEOIRS
CHAMBARAN**

INSCRIPTIONS SUR WWW.COURSEDELARESISTANCE.FR

Un évènement coordonné par le Département de l'Isère



Reportage 35-100 - Service communication - © Coll. Musée Dauphiné, OTB des Isères, MUSEO, Graphisme J...E...

SOMMAIRE

Vie communale et intercommunale

L'édito du maire	3
Les vœux du maire	4
L'inauguration de l'Auberge	5
A la mairie	6
Au Conseil municipal	7-8
Budget 2017	9
Intercommunalité	10
2017, année électorale	11

Vie pratique

La Course de la Résistance	12
Recette de cuisine	13
Services	14
Informations	15

Vie scolaire

A l'école de Murinais	16-17
Le Syndicat Intercommunal Scolaire	18

Vie associative

Système d'échange Local	19-20
Garderie La Cabotte	21
A.P.E	22-23
Cantine scolaire des Coteaux	24
Les 3 clés	25
Le Chœur d'Adèle	26-27
Amicale des pompiers	28-29
Comité des fêtes	30-31
Soirée du muguet	32

ETAT CIVIL

Naissances

Timéo est né le 25 décembre 2016
au foyer et Rémi et Mathilde Tanchon

Lyam est né le 10 mars 2017
au foyer de Loïc Omasta et Amélie Orlando-Roux

Décès

Elise Gerbert-Genthon, née Iserable
est décédée le 25 décembre 2016

Maryline Rognin
est décédée le 25 mars 2017

RÉUNION D'INFORMATION COURSE DE LA RESISTANCE

La mairie organise une réunion d'information à destination des associations et bénévoles intéressés pour participer à l'organisation de la Course de la Résistance le 8 mai 2017 (tenue du ravitaillement, balisage, etc.).

**VENDREDI 21 AVRIL 2017 A 18 H
A LA SALLE POLYVALENTE**



***Exposition guerre 14-18
10, 11 et 12 novembre 2017
salle des fêtes de Murinais***

En vue de cette exposition, si vous avez des photos, lettres, anecdotes, etc... concernant un aïeul pendant la guerre de 14-18, apportez-les à la mairie (nous en prendrons soin, et tout vous sera restitué). Merci d'avance.

L'édito du maire



2017 est déjà bien entamée, avec un premier trimestre de passé !

Nos associations sont toujours à pied d'œuvre pour animer notre village : repas irlandais, carnaval, soirée du muguet, randonnée la Murinoise.... Le Département et le musée de la Résistance organisent eux aussi un évènement de grande ampleur le 8 mai 2017, avec la Course de la Résistance. Un Trail de 24 kms démarrera du parc du Château pour rejoindre St Etienne de St Geoirs, et plusieurs parcours cyclotourisme non chronométrés seront proposés avec pour les importants, des ravitaillements au village de Murinais. Pour cette manifestation, des bénévoles seront indispensables : les volontaires sont invités à se faire connaître en mairie, où une réunion sera organisée.

Les élections présidentielles du 23 avril et 7 mai, puis les élections législatives du 11 et 18 juin arrivent à grand pas. Notre devoir sera de participer nombreux à ce vote pour pouvoir continuer à être un territoire respectueux et respecté dans cette Europe qui bat de l'aile. Notre devoir de citoyenneté en dépend.

Début 2017, les délégués communautaires ont élu l'exécutif de la nouvelle intercommunalité Saint Marcellin Vercors Isère communauté. Retrouvez plus d'informations sur cette grande structure dans cette édition.

Cette année, nous aurons encore une pensée pour nos têtes blanches, qui seront invités au repas annuel à l'Auberge des Saveurs le 19 mai prochain. En espérant les retrouver aussi nombreux et joyeux que l'an dernier !

Concernant le lotissement, le projet avance puisque le dossier de permis d'aménager est désormais entre les mains du service instructeur de la communauté de communes. La vente pourrait être signée en septembre 2017 pour un démarrage des travaux en octobre ou novembre.

L'été approchant, l'ambrosie sera cette année encore un fléau incontournable sur notre commune. Il sera impératif de l'arracher ou la broyer avant sa floraison (en juillet-août). Si vous en apercevez en dehors de votre propriété, vous pouvez le signaler sur la plateforme www.signalement-ambrosie.fr ce qui permet de coordonner les actions ou en téléphonant à la mairie.

A propos de désagréments, je vous rappelle qu'avec les beaux jours qui arrivent, les instructions parues dans la dernière édition concernant l'errance des animaux domestiques sont toujours de rigueur, pour le bien-vivre de tous et le respect d'autrui.

Cette année encore, le rallye de Saint Marcellin traversera notre commune les 1 et 2 juillet 2017. Cette décision a été votée en Conseil municipal à 6 voix pour, 2 abstentions et 1 contre. Cette manifestation de grande envergure est attendue de pieds fermes par nos associations (murinoises et scolaires), pour leur permettre d'engendrer des bénéfices et pouvoir organiser ainsi des animations dignes de ce nom. Les recettes sont bien gérées et utilisées par des bénévoles conscients du bien-vivre de tous les élèves du RPI, sans exception. Encore une fois, chapeau-bas au bénévolat.

La mairie reste à l'écoute des habitants du village pour pouvoir, comme à son habitude, faciliter le bon déroulement des reconnaissances du 24 et 25 juin 2017. Il sera installé un balisage de sécurité dans la traverse du village le vendredi 23 juin après-midi. Je compte sur vous pour mener à bien cette tâche. Merci d'avance.

Enfin, une dernière recommandation. L'agent technique a effectué récemment le relevé annuel des compteurs d'eau. Il a été constaté que certains regards étaient inaccessibles ! Il est important de respecter ce bien communal, pour le bon déroulement de cette opération. Il est de votre devoir de vérifier régulièrement ces regards pour éviter tout souci de fuite ou détérioration, qui pourraient augmenter considérablement votre consommation ! Merci d'avance de cette attention.

Bonne lecture à tous et bon été.
Le maire, Patrice Iserable.

Les vœux du maire



C'est entouré de son Conseil municipal, des agents communaux et de quelques collègues élus que Patrice Iserable, notre maire, a souhaité ses vœux à la population samedi 7 janvier 2017. Et il faut dire que vous avez été nombreux à répondre à cette invitation.

Après les formules d'usage à l'aube de cette nouvelle année, le maire a cité les réalisations de l'année 2016 : travaux de réfection intérieure et d'aménagement extérieur de l'Auberge des Saveurs, entretien de la voirie, réfection d'un logement communal (en grande partie réalisée par les agents communaux), aménagement pour personnes à mobilité réduite à l'école, mise en sécurité de la salle polyvalente ; pour ne citer que les principaux.

Fabrice Prunelle, 2^{ème} adjoint, également président du Comité des fêtes, est intervenu pour remercier son équipe de bénévoles qui a fait un travail remarquable tout au long de l'année pour animer le village : randonnée pédestre, vogue annuelle, Halloween, spectacle de Noël, réveillon du jour de l'an.

Cédric Giroud, 1^{er} adjoint, a ensuite pris la parole pour une parenthèse « état civil », citant les cinq personnes disparues, cinq nouveau-nés, trois mariages et seize nouveaux arrivants sur la commune auxquels il a souhaité la bienvenue.

Le maire a ensuite fait part des projets pour l'année à venir. Outre les travaux de voirie, le projet phare de 2017 sera l'aménagement de village et de sécurité. Après une année à travailler et réfléchir sur le projet, le Conseil municipal espère un démarrage des travaux en septembre. Une fois de plus, le maire ne manquera pas de solliciter ses partenaires financiers (Etat, Région, Département) pour obtenir des subventions.

Patrice Iserable a terminé son discours par un mot sur l'intercommunalité née au 1er janvier. Il a émis des souhaits de respect et de solidarité au sein de cette grande structure où « le président devra être à l'écoute de tous les conseillers communautaires, sans parti pris ».

André Roux, ex-président de la Communauté de Communes du Pays de Saint Marcellin, a ensuite pris la parole pour rappeler les deux grands chantiers actuellement en cours sur le territoire : la construction de la Maison de Santé, qui devrait voir le jour en fin d'année, et la rénovation de la crèche le Petit Prince qui rouvrira ses portes dès la rentrée de septembre prochain.



David Lépine, Murinois d'adoption et nouveau chef de corps de la caserne de pompiers Murinois-Chevrières depuis avril 2016, a lui aussi adressé ses vœux de bonne santé à l'assemblée, puisque directement concerné en temps d'intervenant pour le service à la population. S'il a repris une équipe dynamique et motivée, il a néanmoins profité de l'occasion pour annoncer que la caserne recrutait toujours des volontaires pour assurer davantage de disponibilités. Peut-être les travaux de rénovation de la caserne prévus en 2017 aideront-ils à susciter des vocations ?

Après quelques chansons entonnées par le Chœur d'Adèle, le verre de l'amitié était offert, assorti d'un joli buffet préparé avec soin par l'Auberge des Saveurs.



Inauguration de l'Auberge



Vendredi 10 février, à l'occasion d'une cérémonie placée sous le signe de la convivialité, le maire, Patrice Iserable, et son équipe municipale ont reçu la population pour inaugurer les travaux effectués à l'Auberge des Saveurs tout au long de l'année 2016.



En effet, après les travaux de réfection de la grande salle de restaurant, de mise aux normes de la cuisine, et d'accessibilité handicapés des sanitaires, financés conjointement avec les propriétaires du fonds de commerce, la mairie a entrepris en septembre des gros travaux extérieurs. Agencement des terrasses, accès aux personnes à mobilité réduite, aménagements paysagers, de quoi embellir le dernier commerce du village et offrir un cadre exceptionnel, recherché par la clientèle rurale.



Dans son discours, le maire a retracé l'historique de ce commerce local. Successivement, le fonds de commerce est passé entre les mains de Roland Villeneuve, de Thierry Boileau, jusqu'à l'arrivée de Jean-Paul et Fleur Chemin en 2004. Si les murs restent propriété communale, les restaurateurs n'ont pas hésité à investir eux aussi dans la rénovation de leur lieu et outil de travail.



Les élus successifs ont compris l'intérêt et l'importance d'un commerce dans un village rural comme Murinais. Le bistrot, l'école et les associations qui gravitent autour participent activement à la vie et à l'animation du village. « Espérons que cela dure encore quelques décennies » en a conclu le maire. Après avoir coupé le ruban tricolore, tous les convives ont partagé le verre de l'amitié dans un cadre restauré avec goût.

Le Chœur d'Adèle a animé la soirée avec quelques chants dont le célèbre "joyeux enfants de la Bourgogne" transformé en "joyeux enfants des Chambarand" et a invité les Murinois pour le refrain "je suis fier d'être Murinois".



A la mairie



COLIS DE NOËL 2016

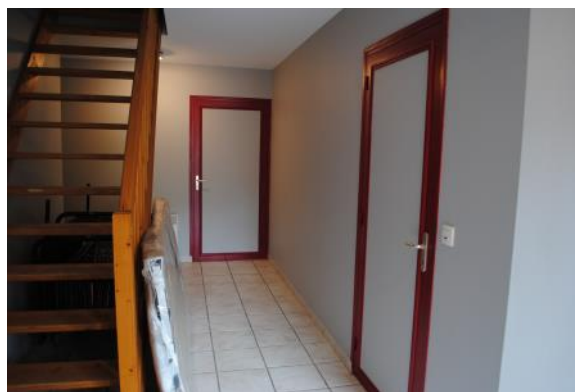
En cette fin année 2016, ce fût encore avec un grand plaisir que nous avons distribué les traditionnels colis gourmands destinés aux personnes seules de notre commune, sans oublier les sœurs du couvent. Malgré l'arrêt du CCAS, nous remercions la commission, chargée de la confection et de la distribution de ces colis, qui a perduré.



A l'occasion de la tournée des adjoints auprès de Talon Laurette, chez Mme Jourdan, famille d'accueil.

TRAVAUX COULOIR SALLE ASSOCIATIVE

Puisque les pinceaux et les rouleaux étaient sortis, nous avons profité de l'occasion pour faire repeindre le couloir situé entre la salle des associations et la salle polyvalente, ainsi que les WC et la salle de rangement. L'entreprise Gay-Mery est intervenue, pour un montant de 2 515 € HT. Des nouveaux tons gris et framboise sont venus rénover ce passage.



Lundi 8 mai à 11h30, le Maire et son Conseil municipal invitent la population, les écoliers, les représentants d'associations à la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1945.

Au Conseil municipal



Critères d'attribution des colis de Noël.

Suite à la dissolution du CCAS au 31/12/2015, il est proposé que la commune continue à offrir chaque année un colis de Noël aux personnes âgées.

Les critères suivants étaient retenus par le CCAS pour l'attribution d'un colis :

- être âgé de plus de 70 ans
- être domicilié sur la commune
- être veuf-veuve ou célibataire.

Le Conseil municipal décide de conserver ces critères, tout en précisant que les personnes domiciliées sur la commune mais hospitalisées au moment des fêtes de fin d'année se verraient également attribuer un colis de Noël.

Les colis resteront distribués chaque année à domicile pour les fêtes de Noël par les membres de la commission sociale disponibles ou des conseillers municipaux.

Vente d'un terrain au-dessus du cimetière

La commune a acquis en 2006 un terrain situé au-dessus du cimetière, pour la construction d'un bassin de rétention et l'aménagement d'un lotissement de 16 lots.

Suite aux études qui ont été menées pour l'aménagement du lotissement et après consultation d'opérateurs susceptibles de réaliser cette opération, la commune a décidé de vendre le terrain à la SAS Gerenthon à Génissieux.

Pour mener à bien le projet, le lotisseur devra respecter les prescriptions du Plan Local d'Urbanisme et l'OAP n° 1 qui concerne le site du belvédère. L'OAP précise notamment que 25 % des logements seront réalisés en location et / ou accession sociale.

Ainsi, le Conseil municipal décide de vendre les parcelles 468 et 316 section A, situées en zone Aua et N, pour une surface totale de 11 142 m² à 15 €/m² soit un total de 167 130 € à la SAS Gerenthon à Génissieux, et de confier à Maître TERRY, notaire à Saint Marcellin la signature de la vente.

Adhésion à la « charte régionale d'entretien des espaces publics. Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ».

La charte régionale d'entretien des espaces publics, proposée par la Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions par les Pesticides en Rhône-Alpes (CROPPP) est présentée :

- Des démarches sont engagées au niveau européen (Directive cadre sur l'utilisation durable des pesticides) et au niveau national (plan Ecophyto 2018) pour une réduction de l'usage des pesticides en zones agricoles et non agricoles. Les collectivités ont un rôle central dans cette utilisation à travers la gestion des espaces publics (parcs, voiries...).
- En Rhône-Alpes, la charte régionale propose une démarche évolutive et valorisante pour tendre vers la suppression des pesticides dans les villes et villages. Un délai de 5 ans est préconisé pour atteindre le « zéro pesticide ».
- Les objectifs visés concernent des enjeux à la fois sanitaires et environnementaux : protection de la santé du personnel chargé de l'entretien des espaces publics et celle des administrés, préservation et reconquête de la qualité des eaux.
- L'engagement de la commune dans la charte conduira, conformément au cahier des charges, à élaborer et mettre en œuvre un plan de désherbage communal, des actions de formation des agents et d'information des administrés.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de s'engager en faveur de la réduction des pesticides sur la commune, adopte le cahier des charges et sollicite l'adhésion de la commune à la charte régionale d'entretien des espaces publics « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ».

Aménagement de sécurité : demande de subvention au titre de la DETR.

Pour financer les travaux de sécurité dans le village, qui seront réalisés conjointement aux travaux d'aménagement de village, le Conseil municipal décide de solliciter la participation financière de l'Etat au titre de la DETR 2017.

Le montant des travaux éligibles dans le cadre de ce dossier s'élève à 34 781 € et le montant maximal de la subvention DETR qui pourrait être accordée est de 6 956 € (soit 20 %).

Choix du nom de la nouvelle communauté de communes.

La dénomination temporaire de la Communauté de communes « du Sud-Grésivaudan » au 1^{er} janvier 2017 a été fixée par arrêté préfectoral portant fusion des Communautés de communes du Pays de Saint Marcellin, Chambaran Vinay Vercors et de la Bourne à l'Isère.

A l'issue de la réflexion menée sur le choix d'un nom, le Conseil municipal approuve le nom retenu :

Saint Marcellin Vercors Isère Communauté.

Les communes disposent d'un délai de 3 mois pour acter cette dénomination à la majorité qualifiée.

Opposition au transfert automatique du Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de communes.

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (Loi ALUR) du 24 mars 2014 prévoit le transfert automatique du PLU à l'intercommunalité au 27 mars 2017, sauf opposition à la majorité qualifiée des communes.

Une réflexion a ainsi été menée au sein de la nouvelle structure intercommunale afin de se positionner sur la question du PLU intercommunal (PLUI).

Il en ressort que si les enjeux du PLUI en termes de constitution d'une vision et d'un projet communs d'aménagement et de développement du territoire ne font aucun doute pour de nombreux élus du Sud Grésivaudan, il semble que les questions du calendrier et des modalités de mise en œuvre du PLUI (gouvernance, financement, etc.) doivent être posées et appréhendées avec la plus grande acuité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de s'opposer au transfert automatique du PLUI à la Communauté de communes du Sud Grésivaudan à la date du 27 mars 2017.

Tarif des coupes affouagères 2016-2017.

Le Conseil municipal décide d'un tarif unique à 100 € par lot pour les 4 bénéficiaires d'une coupe affouagère 2016-2017.

Création d'un poste d'agent technique polyvalent dans le cadre du dispositif CUI-CAE.

Il est décidé de créer, sur le service eau & assainissement, un emploi dans le cadre du dispositif contrat d'accompagnement dans l'emploi - contrat

unique d'insertion (CAE-CUI), à compter du 1^{er} avril 2017.

Ce contrat est un contrat aidé réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités, et qui s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Ce contrat d'accompagnement est placé sous la responsabilité de Pôle emploi pour le compte de l'Etat, par le biais d'une convention signée entre les parties.

Ainsi, Jean-Jacques Moreau, domicilié à Saint Marcellin, a été recruté du 1^{er} avril au 30 septembre 2017, à raison de 24 heures par semaine. Sa rémunération est fixée sur la base du SMIC horaire.

Vote des taux d'imposition 2017.

Considérant la situation financière de la commune, le Conseil municipal de ne pas augmenter la fiscalité pour l'année 2017, étant donné le produit fiscal attendu de 70 269 €.

Ainsi, les taux suivants 2017 sont adoptés à l'unanimité :

- Taxe d'habitation : taux de **10,50 %** pour un produit fiscal de 35 921 €
- Taxe foncière (bâti) : taux de **12,24 %** pour un produit fiscal de 26 744 €
- Taxe foncière (non bâti) : taux de **34,72 %** pour un produit fiscal de 7 604 €.

Facturation des travaux PMR au Syndicat Intercommunal Scolaire.

Les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite effectués dans l'école et la salle polyvalente qui sert pour la cantine scolaire vont être remboursés à la commune par le Syndicat Intercommunal Scolaire.

Ces travaux ont été supportés par la mairie car les bâtiments sont propriété communale mais il convient de refacturer le montant HT des travaux au Syndicat Intercommunal Scolaire, après déduction des subventions perçues.

Les sommes suivantes seront ainsi facturées au SIS :

- travaux PMR de la cantine : 3 631,57 €
(travaux : 10 124,57 € HT – subvention perçue : 6 493 €)
- travaux PMR de l'école : 4 956,76 € (coût des travaux : 15 999,76 € HT – subvention perçue : 11 043 €).

soit un montant total de 8 588,33 €.

Budget 2017



Le Conseil municipal a voté les comptes administratifs 2016 et approuvé les comptes de gestion 2016 (établis par le percepteur) de la commune, du service eau et assainissement et du lotissement lors de la réunion du 21 février 2017.

Au cours de la réunion du Conseil municipal du 28 mars 2017, le budget 2017 a été voté à l'unanimité.

Pour la commune, le budget s'équilibre à :

- 377 790 € en fonctionnement
- 235 050 € en investissement.

Les principaux investissements programmés en 2017 sont :

- Travaux de voirie dans le cadre du programme triennal : 76 000 € (chemin d'Argentine)
- Travaux d'électricité sur bâtiments publics : 9 100 € TTC (éclairage extérieur Auberge, mise en conformité électrique Halle des Sports et salle polyvalente, éclairage préau de la Halle des Sports)
- Pose de lino sur l'estrade de la salle des fêtes : 500 € TTC
- Achat d'un broyeur d'accotement neuf : 7 200 € TTC
- Achat d'extincteurs et d'illuminations de Noël : 2 750 € TTC
- Bureau d'étude pour les travaux d'aménagement de village : 2 500 € TTC (dossier d'appel d'offres)

* * * * *

Pour le service eau et assainissement, le budget s'équilibre à :

- 277 280 € en fonctionnement
- 170 600 € en investissement

Peu investissements sont programmés en 2017 sur le service eau et assainissement. Des crédits ont été prévus en recherches et réparations éventuelles de fuites d'eau, en travaux imprévus d'eau ou d'assainissement, en remplacement de compteurs d'eau et en remplacement de la lampe UV et quartz du réservoir communal.

* * * * *

Pour le lotissement, le budget s'équilibre à :

- 228 567,61 € en fonctionnement
- 228 567,21 € en investissement.

Après le compromis de vente signé en décembre 2016 et le dépôt du permis d'aménager en mars 2017, si le lotisseur réalise 50 % de pré-commercialisation, la vente pourra se faire en fin d'année 2017. Des écritures de variations de stocks seront nécessaires pour solder cette opération et permettre la clôture du budget lotissement.

* * * * *

Tarifs eau et assainissement

Suite au relevé d'index des compteurs d'eau, les tarifs appliqués à votre prochaine facture seront les suivants :

- eau potable : **100 € pour le forfait** annuel (part fixe) + **1,76 € / m³** (part variable)
- assainissement collectif : **60 € pour le forfait** annuel (part fixe) + **1,50 € / m³** (part variable)

**LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ DE NE PAS AUGMENTER CES TARIFS POUR L'ANNÉE PROCHAINE.
ILS SERONT DONC IDENTIQUES SUR VOTRE FACTURE 2017 ET 2018.**

Intercommunalité



La nouvelle intercommunalité « Saint Marcellin Vercors Isère communauté » est présidée par **Frédéric De Azevedo** (maire de St André en Royans).

Il est entouré des 15 vice-présidents suivants :

Nicole Di Maria	maire de Cras	<i>cohésion sociale, prévention et politique de la ville</i>
André Roux	maire de Chatte	<i>développement économique et agriculture</i>
Geneviève Moreau-Glénat	maire de Choranche	<i>ressources humaines et partenariat publics</i>
Jean-Michel Revol	maire de St Marcellin	<i>culture, projet de territoire et développement durable</i>
Dominique Uni	adjointe à St Vérant	<i>enfance et jeunesse</i>
Jean-Marc Vernet	conseiller municipal à Vinay	<i>collecte et valorisation des ordures ménagères</i>
Marie-Chantal Jolland	maire de St Antoine l'Abbaye	<i>tourisme et patrimoine</i>
Yvan Créach	maire de St Romans	<i>services techniques</i>
Isabelle Dupraz-Forey	maire de Vatilieux	<i>aménagement du territoire et à la planification</i>
Vincent Lavergne	maire de Montagne	<i>environnement et énergie</i>
Amandine Vassieux	adjointe à Pont-en-Royans	<i>économie numérique et politiques contractuelles</i>
Jean Cartier	maire de Beaulieu	<i>eau et assainissement</i>
Michel Gentit	maire de St Sauveur	<i>sport, loisirs et citoyenneté</i>
Jean-Pierre Faure	maire de St Quentin sur Isère	<i>insertion, emploi et économie sociale et solidaire</i>
Sylvain Belle	conseiller municipal à St Hilaire	<i>finances</i>

Les membres du Conseil municipal de Murinais s'investissent dans cette intercommunalité et sont inscrits dans les commissions thématiques intercommunales :

Commission thématique	Titulaire	Suppléant
Commission petite enfance	Fabrice PRUNELLE	Loïc FREMONT
Commission jeunesse	Fabrice PRUNELLE	Loïc FREMONT
Commission cohésion sociale, insertion et emploi	Raphaël REYNAUD	Christelle MISKULIN
Commission culture	Fabrice PRUNELLE	Laurent TANCHON
Commission économie	Patrice ISERABLE	Fabrice PRUNELLE
Commission agriculture	Patrice ISERABLE	Cédric GIROUD
Commission THD (Très Haut Débit)	Fabrice PRUNELLE	Jérôme BRUNAT
Commission gestion des déchets	Fabrice PRUNELLE	Gérard GUILLAUBEY
Commission eau et assainissement	Patrice ISERABLE	Cédric GIROUD
Commission ressources humaines	Christelle MISKULIN	Loïc FREMONT
Commission partenariats publics	Cédric GIROUD	Laurent TANCHON
Commission environnement	Gérard GUILLAUBEY	Raphaël REYNAUD
Commission finances	Patrice ISERABLE	Fabrice PRUNELLE
Commission tourisme	Patrice ISERABLE	Véronique PRINCET
Commission sport et citoyenneté	Cédric GIROUD	Jérôme BRUNAT
Commission aménagement du territoire	Cédric GIROUD	Patrice ISERABLE

2017, année électorale



ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

1^{er} tour : dimanche 23 avril 2017
de 8h à 19h

2nd tour : dimanche 7 mai 2017
de 8h à 19h

ELECTIONS LÉGISLATIVES

1^{er} tour : dimanche 11 juin 2017
de 8h à 19h

2nd tour : dimanche 18 juin 2017
de 8h à 19h

LISTE OFFICIELLE DES CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE

- M. Nicolas DUPONT-AIGNAN ;
- Mme Marine LE PEN ;
- M. Emmanuel MACRON ;
- M. Benoît HAMON ;
- Mme Nathalie ARTHAUD ;
- M. Philippe POUTOU ;
- M. Jacques CHEMINADE ;
- M. Jean LASSALLE ;
- M. Jean-Luc MÉLENCHON ;
- M. François ASSELINEAU ;
- M. François FILLON.

*(Décision du Conseil constitutionnel
en date du 18 mars 2017)*



BUREAU DE VOTE

Le bureau de vote est désormais à la
SALLE POLYVALENTE
(accès par la cour d'école)



JUSTIFICATIF D'IDENTITE

Dans les communes de moins de 1000 habitants, aucune disposition légale ou réglementaire n'impose à l'électeur de présenter une pièce précise pour faire constater son identité.

Ainsi, dans ces communes, il convient simplement au président du bureau de vote de constater qu'il connaît la personne qui se présente ou, à défaut, d'obtenir son identité par tout moyen à sa convenance



La Course de la Résistance



Après deux premières éditions dans le centre-ville de Grenoble, la **COURSE DE LA RÉSISTANCE**, manifestation sportive populaire organisée par le **Département de l'Isère**, aura lieu dans les **Chambaran**, le **8 Mai 2017**.

Cet évènement sportif a pour vocation de célébrer la fin de la guerre en Europe le 8 mai 1945, et de rappeler le rôle majeur de la Résistance en Isère, en tissant des passerelles entre Sport et Histoire. C'est ainsi que cette 3^e édition organise différentes épreuves sportives qui passeront par les lieux emblématiques de la Résistance dans les Chambaran :



- **Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs** abrite la maison natale de **Rose Valland** (1898-1980), femme de musée, qui a joué un rôle essentiel pour retrouver à la Libération les œuvres pillées en France par les nazis.
- Le village de **La Forteresse** abrite un centre d'émissions clandestines qui recueille des informations venues de toute l'Isère et jusqu'à Lyon.
- Le Château de **Murinai**, qui abrite un groupe de résistants issus de « l'Ecole nationale des cadres d'Uriage » fermée par le régime de Vichy à la fin 1943.
- **Yves Farge** (1899-1953) se voit confié par Jean Moulin la tâche de fédérer la Résistance de la région tandis qu'il vit caché à **Morette** en 1943. A la Libération, il devient commissaire de la République pour les départements rhônalpins.

La manifestation sera basée à Saint-Etienne-de-Geoirs.

Avec 2000 à 3000 participants attendus, le **Service Jeunesse & Sports du Département** ainsi que le **Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère** espèrent fédérer les Isérois autour de cette date symbolique et dans ce but, un programme permettant à chacun de trouver sa place a été construit :



- Course Nature 8 km
- Trail 24 km (départ de Murinai)
- Parcours cyclotouristes (non-chronométrés) : 45km, 70km, 85km, 110km
- Courses gratuites pour les enfants
- Nombreuses animations : biathlon laser, mur d'escalade, attelages...



Pour plus d'informations : <http://coursedelaresistance.fr/>

<https://fr-fr.facebook.com/coursedelaresistance/>

Recette de cuisine



BISCUITS ESCARGOTS VANILLE CHOCOLAT



INGREDIENTS :

- 300 g de farine
- 1 pincée de sel
- 120 g de sucre en poudre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 200 g de beurre mou
- 2 blancs d'œufs
- 25 g de chocolat en poudre

Dans un saladier, mélangez la farine, le sel et les sucres. Ajoutez le beurre coupé en petits morceaux, et pétrir la pâte.

Ajoutez un blanc d'œuf préalablement fouetté et travaillez la pâte rapidement. Formez une boule et laissez la reposer pendant 45 minutes à température ambiante sous un torchon.

Divisez la boule en deux et incorporez le chocolat en poudre dans l'une d'elle.

Étalez séparément vos deux boules sur du papier sulfurisé en formant un rectangle de 20 x 30 cm chacun. Avec un pinceau, badigeonnez la pâte claire avec la moitié d'un blanc d'œuf. Posez la pâte avec le cacao sur celle qui est claire et retirez délicatement le papier sulfurisé. Re-badigeonnez le dessus avec le reste de blanc d'œuf.

Roulez les pâtes ensemble et les envelopper dans le papier sulfurisé.

Mettez le tout au congélateur pendant 20 minutes pour faire durcir le rouleau.

Préchauffez votre four à 150°C.

Déballez votre rouleau et découpez des rondelles de 5 mm d'épaisseur et faites les cuire 25 minutes.

Véronique Princet.

Services

DE RIBAUPIERRE Patricia

Ecrivain public
85 F impasse des Ayes
38160 MURINAIS
Tel : 07 86 33 04 77
patmardrb@gmail.com

Fromagerie PRINCET

Fromages Saint Marcellin
155 A route de Roybon
38160 MURINAIS
Tel : 04 76 64 25 85

BAZZOLI Samuel

Paysagiste
1290 route de St Vérant
38160 MURINAIS
Tel : 06 88 21 15 33
info@samuelbazzoli.com

LES TROIS CLES

BIERI Isabelle
Cours de piano tous niveaux
Allée du Couvent
38160 MURINAIS
Tel : 06 12 59 05 75
arlix29@gmail.com

JOURDAN Raphaël

Fromages de chèvre
770 chemin de la Sardière
38160 MURINAIS

CBM GENIE CLIMATIQUE

BORTOLUZZI Léo
38160 MURINAIS
Entreprise située à BERNIN
Tel : 06 85 36 88 19

ZRTN

Romain REYNAUD et Damien CHAIZE

Vitres, nettoyage, désencombrement
222 place du Champ de Mars
38160 CHATTE
Tel : 06 15 77 82 57
Zrtn38@gmail.com

GIROUD Céline

Coiffure à domicile tous secteurs
460 impasse du Travers du Pin
38160 MURINAIS
Tel : 06 81 34 63 50

Plomberie LINOcier

Sanitaire, faïence, chauffage
Neuf et rénovation
115 chemin du Moulin
38160 MURINAIS
Tel : 06 34 39 07 35
linocier@yahoo.fr

AUBERGE DES SAVEURS

Fleur et Jean-Paul CHEMIN
Bar, restaurant, gîtes
110 rue du Souvenir Français
38160 MURINAIS
Tel : 04 76 64 23 09

RAGACHE André

Maçonnerie générale
65 B impasse des Machurières
38160 MURINAIS
Tel : 04 76 38 47 54

MADLY REPORTAGE

Photographie
38160 MURINAIS
Atelier situé à VINAY
Tel : 04 76 38 51 40
[Web : madlyreportage.com](http://www.madlyreportage.com)

GHEND Stéphanie

Tous travaux administratifs
430 route de la Croix Bleue
38160 MURINAIS
Tel : 06 28 41 09 63
sggheno@yahoo.fr

BELLE Emilie

Assistante maternelle agréée
60 rue du Bourg
38160 MURINAIS
Tel : 06 31 89 11 68
emilie.belle@orange.fr

ALLO DEPANN' MULTISERVICES

MALEXIEUX Jérôme
25 impasse de la Tranche
38160 MURINAIS
Tel : 06 63 37 88 82

L'HARMONIE DU PHENIX

CAPPELLIN Valérie
Séance relation d'aide
Massages aux huiles essentielles
Allée du Couvent
38160 MURINAIS
Tel : 07 77 68 12 67
lharmonieduphenix@gmail.com

MIELLERIE DU BURDY

Michaël SABATIER
Miels, pains d'épices...
150 impasse des Abeilles
38160 MURINAIS
Tel : 04 76 38 66 65

DJ BAT

DEROUX Jérôme
1850 route de la Faitas
38160 MURINAIS
Tel : 06 08 17 07 16
contact@djbat.fr

GONTIER David

Carrosserie
38160 MURINAIS
Située à CHATTE
Tel : 04 76 38 51 81

Pour apparaître sur cette page, **adressez-vous en mairie.**

Informations



Réseau FREDON-FDGDON
Rhône-Alpes

Le Végétal
dans son Environnement

PYRALE DU BUIS

Cydalima perspectalis



**Soyez vigilants,
les 1ères chenilles sont
sorties d'hivernage !**

Des moyens de prévention et de lutte existent :

- Observer attentivement les buis jusqu'au cœur pour repérer les premières attaques
- Traiter au Bt en présence de jeunes chenilles
- Installer des pièges à phéromones pour suivre les pics de reproduction (jusqu'à 4 générations/an)
- Lutter mécaniquement tout au long de l'année

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS - NOUS CONTACTER :

Départements de l'Ain, Rhône, Loire : Camille BAGNIS - 04 37 43 40 71

Départements des Savoie et Isère : Fabienne CARTERON- 04 57 08 76 00

Départements de la Drôme et Ardèche : Patrice MONIER - 04 75 55 81 80

<http://www.fredonra.com/collectivites/pyrale-du-buis/>



FREDON Rhône-Alpes
02, allée du Lazio
69800 SAINT-PRIEST



Tel : 04 37 43 40 70
Fax : 04 37 43 40 75



fredon.rhonalpes@fredonra.com



CARTE D'IDENTITE

NOUVELLES MODALITÉS DE DÉLIVRANCE

Pour mieux sécuriser les cartes d'identité, les modalités de délivrance des cartes d'identité sont alignées depuis le 21 mars 2017 sur celles des passeports. L'utilisateur devra désormais s'adresser à l'une des communes de son choix équipée des dispositifs de prise d'empreinte (Saint-Marcellin, Grenoble, Voiron, St Egrève, St Martin d'Hères, La Côte St André, etc.)

Ainsi, la mairie de Murinais n'est plus compétente pour recevoir vos demandes de cartes d'identité.

A l'école de Murinais



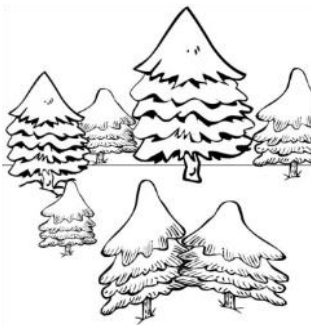
Promenons-nous en raquettes...



Les élèves de Murinais se sont rendus le lundi 31 janvier et le lundi 13 février à Presles pour effectuer une randonnée en raquettes. Grâce à l'intervention de Monsieur Philippe Stref accompagnateur en montagne, les 22 élèves ont goûté aux joies de la neige tout en bénéficiant d'explications sur le milieu dans lequel ils évoluaient.

C'est ainsi qu'au détour d'un chemin, ils ont pu observer des traces d'animaux dans la neige, écouter les bruits de la forêt, étendre leur connaissance sur la faune et la flore des Coulmes.

L'ensemble des élèves et leur enseignante remercient l'APE pour le financement de ces sorties et les parents accompagnateurs.



A l'école de Murinais



" Notre tour du monde "



Les élèves de la classe de CP de Murinais ont commencé les séances de poterie qui s'appuient sur le projet travaillé en classe « Mon tour du monde ». A cet effet, les élèves doivent modeler les monuments (les pyramides Egyptiennes), les habitats (une case africaine, un igloo) ou les paysages (paysage Vénitien) symbolisant les pays traversés par Loup, le personnage principal de l'album « Le loup qui voulait faire le tour du monde ». Ces séances menées par Mme Lachouque ont été réparties sur les vendredis 10, 17, 24 et 31 mars et 7 et 14 avril.

Pour ce tour du monde fictif, les élèves sont partis de France, puis ont traversé L'Italie, L'Angleterre, L'Egypte, Le Kenya, L'île de Madagascar, Le Népal, La Chine, L'Australie, Le Brésil, Les Etats-Unis, Le Canada....En bref, un tour du monde des 5 continents tout au long duquel ils auront appris les drapeaux et leur symbolique, les hymnes nationaux et les capitales propres à ces pays.....

Chaque enfant repartira avec le carnet de route du petit voyageur et ses œuvres.



Syndicat Intercommunal Scolaire



Le budget 2017 du Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) s'équilibre :

- * en fonctionnement à 216 000 €
- * en investissement à 18 913 €

Depuis plusieurs années, le SIS verse 61 € par élève pour les fournitures scolaires et 5 € par élève pour achat de jeux collectifs pour Noël. Pour l'année 2016, le coût total de fonctionnement par élève a été de 1 120 €.

Courant 2016, différents travaux concernant l'accessibilité aux écoles ont été effectués à Murinais et Chevrières. Les travaux ont été financés par les communes et le syndicat les a remboursées sur le montant hors taxes et hors subventions à hauteur d'environ 25 000 €.

En 2017, le revêtement de sol très ancien de la pièce à l'arrière de la garderie qui sert pour les devoirs sera remplacé pendant les vacances d'été.

Pour éviter les désagréments de plus en plus nombreux dus au calcaire dans l'eau, un adoucisseur sera installé côté maternelle et garderie.

Un chariot pour l'utilisation du vidéo projecteur de l'école maternelle a été mis en place.

Suite à la demande des enseignants, quelques petits matériels seront achetés et quelques petits travaux seront effectués.

Les effectifs : Les effectifs provisoires pour 2017 restent stables entre 150 et 155 élèves. Le syndicat et les associations proposent tous les services à savoir :

- * Garderie matin et soir
- * Cantine scolaire.

Le conseil général finance le transport scolaire. De ce fait, aucune dérogation ne sera acceptée ; c'est-à-dire, en clair, les enfants qui habitent dans les quatre communes du regroupement doivent être inscrits et fréquenter l'école dans les classes du regroupement.

Jean-Michel ROUSSET, président du SIS, remercie :

- Les associations
 - Association des parents d'élèves,
 - Cantine scolaire,
 - Garderie périscolaire

pour tout le travail effectué pour « L'ECOLE »

- Tout le personnel salarié du syndicat et les associations pour leur savoir-faire et leur dévouement,
- Tous les bénévoles qui gravitent autour de l'école sans oublier les nombreuses personnes qui font admirablement bien fonctionner la bibliothèque intercommunale.

Il apprécie également beaucoup l'ambiance et l'entente avec les enseignants et les encadrants.

*« Je ne répète jamais assez que ce regroupement pédagogique fonctionne à merveille et de ne jamais oublier cette formule : **Touche pas à notre RPI !** »*

Jean-Michel ROUSSET

Le SEL : système d'échange local

Le SEL s'invite à Murinais

Le samedi 11 mars s'est déroulé le 1er marché du SEL (*Système d'Échange Local) dans la salle polyvalente du village. Les participants sont venus nombreux de toutes les communes avoisinantes pour échanger produits et objets. Sans qu'il ait été besoin de puiser dans son porte monnaie.

Des échanges sans argent mais avec des ... cerneaux.

Les cerneaux sont virtuels et servent de monnaie dans un système de troc entre plusieurs personnes qui utilisent un carnet d'échanges dans lequel sont comptabilisées les offres et les demandes de biens et de services. Ces biens peuvent être des objets : plantes, pain cuit au feu de bois, jouets, broderies, vêtements, confitures, œufs, légumes de saison, mobilier, électro-ménager... Les services peuvent être des aides apportées dans tous les domaines, comme le jardinage, la taille, la « petite » plomberie ou électricité, l'aide à la personne, le co-voiturage, la couture, ... Une heure de service, quelque soit le domaine, équivaut à 60 cerneaux. Les biens sont échangés de gré à gré, leur valeur est déterminée entre l'offreur et l'acquéreur. Ces activités ne concurrencent en rien le commerce ou le travail des professionnels.

Une économie alternative dans l'air du temps

Les SEL existent depuis une vingtaine d'années. Ce système d'échanges dont la philosophie repose sur l'entraide, la solidarité, la confiance, trouve aujourd'hui un écho renforcé dans des valeurs qui s'implantent de plus en plus dans les esprits et les comportements comme la lutte contre le gaspillage, l'économie durable et solidaire, le rejet de l'individualisme et du profit, le commerce local, la lutte contre l'isolement, etc... Le SEL du sud Grésivaudan (seldusudgresivaudan.org) regroupe une centaine de familles (130 adhérents en 2016) sur un territoire s'étalant de Vinay au Nord, jusque Saint Nazaire au Sud. Les associations consœurs les plus proches se situent à Romans, à Voiron et à Die.

.../...





Une recherche de développement

Plus l'association s'enrichira de nouveaux adhérents et plus nombreuses seront les possibilités et les opportunités d'échanges. L'adhésion est de 5 euros par famille, elle permet une inscription immédiate au site informatique. Chacun peut ainsi poster des offres et des demandes via une boîte mail personnelle, et avoir accès à toutes les offres et toutes les demandes de chaque adhérent bénéficiant d'un accès internet. Un système de parrainage se met actuellement en place, destiné à accompagner les nouveaux adhérents qui le souhaitent dans leurs premiers pas au sein de l'association. Par ailleurs, un marché a lieu chaque mois dans une commune à chaque fois différente : Saint Marcellin, Chatte, Cognin, Notre Dame de l'Osier, Vinay, Saint Nazaire, etc... dans la salle des fêtes que les municipalités mettent gracieusement à la disposition des SEListes. Qu'elles en soient toutes chaleureusement remerciées, tout comme nous tenons à remercier ici notre maire, Monsieur ISERABLE, d'avoir accepté la mise à disposition de la salle polyvalente, où se sont rendues quelques familles murinoises désireuses d'avoir un aperçu en direct du fonctionnement de ces marchés.

Des prolongements nationaux et même internationaux

A l'issue d'une année d'adhésion, les SEListes peuvent bénéficier de la « Route des SEL », une organisation qui permet de voyager dans toute la France, d'être reçu par des Sélistes, d'en recevoir chez soi selon le principe une nuitée = 60 cerneaux par personne, d'échanger ou de faire garder sa maison ou son appartement.

Existe également la « Route des Stages » qui favorise les échanges de savoirs.
Pour plus de détails sur ces fonctionnements, il suffit de consulter ces sites sur internet.

Site informatique : seldusudgresivaudan.org

Permanence : Place du Souvenir Français le mardi de 10h00 à 11h30

Inscription possible sur rendez vous auprès des correspondants locaux

Daniel Janas.

Garderie la Cabotte à Lou Petiot



Dès le retour des congés de fin d'année, les enfants de la Cabotte ont pu découvrir ce que le Père Noël avait déposé sous le sapin.

De multiples jeux d'intérieurs dont le Cluedo pour les enquêteurs en herbe, le Scrabble Junior pour se creuser les méninges, ... De plus, afin de tester l'endurance des Lou Petiot, le Grand Barbu a aussi déposé des jeux d'extérieurs (cordes à sauter et élastiques). Enfin, comme c'est trop marrant de faire comme les grands, le Père Noël n'a pas oublié d'apporter des poupons et des Barbies.

Côté animations et bricolages à la Cabotte :

Nous avons préparé Mardi Gras par l'élaboration de très beaux masques
Vos enfants ont aussi bricolé une pendule afin de leur apprendre à lire l'heure
Les Lou Petiot ont pu tenter l'expérience de la peinture pétillante.

Le Vendredi 6 Janvier, c'était la traditionnelle dégustation de la galette des Rois où vous avez pu découvrir une belle exposition photo de vos enfants réalisée par Madly (Madly Reportage) lors d'ateliers qu'elle avait proposés aux enfants fin 2016. Que de belles poses ! Les membres du bureau remercient chaleureusement tous les participants.



Manifestation à venir

Dimanche 14 Mai 2017

La Cabotte à Lou Petiot organise un vide grenier ainsi qu'une vente de plants à la salle des fêtes de Murinais. Venez fleurir vos jardins et qui sait peut être faire de jolies trouvailles au vide grenier !

DIMANCHE 14 MAI 2017

Salle des fêtes de MURINAIS

De 8h à 17h



organisés par La Garderie A LOU PETIOT

Entrée Gratuite

Renseignements et réservation au :
06 45 31 50 89 (12h/14h - 18h/20h) ou
lacabotte.chevrières@laposte.net

BUVETTE - SNACK

3 € la table d'1m20 à l'intérieur et 2 € la table avec ou sans table à l'extérieur

Pour ceux et celles qui souhaitent exposer, les inscriptions se font à la garderie.

Téléphone : 06.45.31.50.89

lacabotte.chevrières@laposte.net

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à l'actualité de la garderie.

Association des Parents d'Elèves



Le panier garni :

Cette année le numéro gagnant des 66 paniers garnis vendus était le 9. Celui-ci était constitué d'une pogne, d'un jus de pomme artisanal, d'une crème de noix au chocolat, d'une moutarde aux noix, d'un nougat aux noix, de chocolats et de deux saucissons.

Journée des enfants :

Cette année, l'association des parents d'élève de Bessins, Chevrières, Murinais et St Appolinard, a organisé le 1^{er} avril une journée dédiée aux enfants. Malgré le mauvais temps, les enfants ont pu profiter d'une journée bien remplie.

En effet, face au mauvais temps, un plan B a été mis en place. Nous nous sommes donné rendez-vous à la salle des fêtes de Murinais : un parcours pour les plus petits a été mis en place à l'intérieur avec à l'arrivée un trésor pour les petits aventuriers qui découvraient le code.



Et sous le préau, de nombreux défis attendaient les plus grands afin de récupérer tous les indices qui leur permettaient eux aussi d'accéder au trésor.

Les artistes ont pu faire de très beaux coloriages de poissons d'avril qui ont fini, selon la coutume du 1^{er} avril, accrochés dans le dos de nombreuses personnes.

Pour clôturer cette belle chasse aux trésors, les enfants ont eu le plaisir de danser la zumba, grâce à la jeune et dynamique Pauline Detroyat.

Puis la journée a continué au rythme des rebonds et cris de joie des enfants sur les trois châteaux gonflables proposés par Jeux gonflable 38. La fraîcheur de la journée a vite été oubliée !

Pour les gourmands, l'Auberge des saveurs avait préparé un délicieux coq au vin et ses pâtes fraîches et une succulente Marcellinette (tartiflette au St Marcellin) qui pouvaient être dégustés sur place ou emportés. Et pour les petits creux de l'après-midi, de nombreuses gourmandises nous étaient proposées : crêpes, éclairs au chocolat ou à la vanille, tartelettes aux pommes ou au chocolat, beignets à la framboise, au chocolat ou à la pomme, bonbons, popcorn... ainsi que des boissons.

L'APE tient à remercier les bénévoles qui ont aidé au bon déroulement de cette journée dédiée aux enfants. Tous les bénéfices de cette journée seront partagés pour participer aux sorties ou activités des différentes classes du RPI.



Les prochains rendez-vous, à ne pas oublier :

- ◆ Les olympiades
- ◆ La fête de lécole le 23 juin à Chevrieres
- ◆ Le rallye le 1^{er} week end de juillet

Si vous souhaitez être informé sur les diverses manifestations ou pour toute autre information, vous pouvez nous contacter par mail : ape38160@gmail.com ou par le compte FACEBOOK : **Ape Rpi**.



Cantine scolaire des Coteaux



ENTENTE CANTINE - GARDERIE

En septembre 2016, les associations cantine-garderie ont choisi de se regrouper et de ne demander aux familles qu'une seule et unique adhésion. Ainsi, pour 20 € par an (au lieu de 15 € par association), les familles ont accès au portail cantine ET garderie.

Au cours du mois de novembre, les membres des deux associations ont fêté cette entente autour d'une bonne table. Cette soirée conviviale s'est déroulée à l'Auberge des Saveurs, à Murinais.

Comme quoi, une bonne ambiance règne au sein de nos associations scolaires. Une raison de plus pour nous rejoindre...



REPAS DE NOËL

Vendredi 18 décembre, tous les élèves du RPI étaient invités au repas de Noël de la cantine.

Dans une ambiance toujours aussi festive, les enfants ont partagé un repas de fêtes, auquel la cantine est venue ajouter chips, jus de fruits et papillotes !

L'après-midi est restée sur une note magique, avec un spectacle offert par l'APE.

Merci aux parents bénévoles venus nous aider à la surveillance et au service du repas.



Les 3 clés



**2 GRANDS
MUSICIENS
A MURINAIS**

Dimanche 5 février 2017, Monsieur le Maire de Murinais et Isabelle Bieri ont eu l'honneur d'accueillir le tromboniste François Lemonnier et le pianiste Raphaël Lemonier. Aucun lien de parenté entre eux, juste unis par la même passion pour les expériences musicales.

Un hasard espiègle et expert réunit les deux musiciens. Le duo piano et trombone qui est une formule assez rare, donne lieu à une rencontre au sommet où alternent les compositions originales et les standards revisités comme : Nostalgia in Times Square, un chef d'œuvre de Charles Mingus, et d'autres pièces de John Dowland ou Astor Piazzolla....

Pour terminer cet après-midi musicale le « chœur d'Adèle » sous la direction d'Isabelle Bieri, et accompagné par les musiciens, a interprété deux chants « la montre » et le « chaperon blues », poèmes de Jean Pierre Milovanoff mis en musique par François Lemonnier en CREATION MONDIALE qu'il a dédié au Chœur d'Adèle.

Après une ovation du public, vint le verre de l'amitié où tous ont pu aussi admirer l'exposition de tableaux de Danielle Carrère, artiste locale de Bessins.



Le Chœur d'Adèle



LE CHOEUR D'ADELE A L'EGLISE DE CHATTE

Dimanche 18 Décembre, le Chœur Saint Luc de la paroisse Sud Grésivaudan avait programmé un après-midi chants de Noël, avec plusieurs chœurs et une chorale.

- Le Chœur d'Adèle de Murinais avec leur Chef de Chœur Isabelle Bieri, Cécilia et son violon pour faire un solo d'ouverture puis accompagner les chanteurs.
- La Chorale Chante- Noix de Poliènas créée récemment et dirigée également par Isabelle Bieri.
- Le Chœur Andante de Saint Marcellin, dirigé par Mercy Bourgeois.
- Le Chœur Saint Luc, dirigé par André Petit.

L'église de Chatte était presque trop petite ! tant elle était pleine de paroissiens, visiteurs famille et amis, tous venus écouter une vingtaine de chants dont deux chants de Noël en commun .



CONCERT RETINA FRANCE A TULLINS



Vendredi 10 Mars, le chœur d'Adèle était invité à participer au concert Rétina à l'église de Tullins, rejointes par les chorales Chante-Noix de Poliénas, de Montaud, Eve d'Echirolles, la Croche Chœur de St Jean de Moirans, Falala de Tullins. Tous les choristes ont chanté avec talent et cœur ainsi que beaucoup d'enthousiasme devant un public venu très nombreux.

Premier évènement choral dans notre pays. Il permet au plus grand nombre de chorales et de chœurs, seuls ou à plusieurs, de chanter bénévolement leur répertoire, lyrique, sacré, populaire ou autre, à l'occasion de concerts donnés dans toute la France au profit de la recherche médicale en ophtalmologie financée par l'association Retina France.

« Mille Chœurs pour un regard » est un évènement national placé sous le haut patronage des Ministères :

- de la Culture et de la Communication
- des Affaires sociales et de la Santé
- de l'Education Nationale
- de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

SUCCES POUR LA SOIREE IRLANDAISE

La salle des fêtes affichait complet samedi 18 mars pour la première soirée Irlandaise organisée par le Chœur d'Adèle.

Tout avait été mis en œuvre pour que les nombreux convives soient dans l'ambiance : décoration, tenue des bénévoles, repas. De plus, la soirée animée par l'orchestre auvergnat "Ahassiah" et sa chanteuse à la voix douce Laëtitia, ont enflammé le public avec des airs typiques et entraînants agrémentés de chants, dont "la balade Irlandaise" chanté par le Chœur d'Adèle.



La soirée s'est terminée par des danses Irlandaises où tous les convives ont participé avec entrain.

A NOTER : le Chœur d'Adèle, la chorale Chante-Noix de Poliénas ainsi que la chorale de Montaud vous invitent à leur concert de fin d'année, à l'église de Murinais, vendredi 23 juin 2017 à 20h30.

Amicale des Pompiers



Comme tous les 2 ans, c'est la commune de Murinais qui a accueilli la traditionnelle cérémonie de la Ste Barbe des Sapeurs Pompiers de Chevrières-Murinais, le samedi 14 janvier 2017.

C'est entourés des représentants des casernes du centre Sud-Grésivaudan (Chatte, St Marcellin, St Hilaire du Rosier, St Romans, Pont-en-Royans, St Antoine l'Abbaye et Vinay) et de Roybon, du commandant Briols, représentant le SDIS et des élus des communes défendues (Murinais, Chevrières, Bessins et St Appolinard) que les pompiers de notre commune ont célébré cette Ste Barbe.

Cette année 2016 a été marquée par le départ à la retraite du Capitaine Roger Pain après 40 ans de dévouement pour les pompiers. C'était un chef respecté et apprécié de tous. Il transmet un groupe motivé et travailleur. Il laisse sa place à l'Adjudant David Lépine (qui a donc animé sa première cérémonie).

En 2016, les sapeurs pompiers de Chevrières-Murinais ont réalisés 44 interventions aux côtés des casernes voisines. Ils ont également assisté à 14 séquences de formation de maintien des acquis.

Au sujet de la formation, 2 Sapeurs pompiers ont terminés leur cursus de formation, ils sont nommés à ce titre sapeur pompier de 1ère classe, il s'agit d'Etienne Mestre et de Charlie Buisson. Jean-Charles Pain, a passé le stage d'évolution sur toiture au Centre de Formation de la Côte St André. Et pour finir Pascal Vignon a reçu des mains du Commandant Briols, la médaille des 20 années de sapeurs pompiers.

2016 a marqué l'intégration de 2 Jeunes Sapeurs Pompiers de la section de St Marcellin : Evan Collomb et Lucas Mauray.

Pour 2017, ce sont trois nouveaux sapeurs pompiers que la caserne devrait recruter, un de Murinais, un de Bessins et un de Chevrières. Ce qui portera notre effectif à 16.

2017 devrait également être le début, tant attendu, de l'agrandissement de notre caserne. Le projet consiste à agrandir la caserne d'environ 65 m², ce qui permettra de créer des vestiaires, une salle de formation et un bureau. 2017 servira à finaliser les plans, lancer les appels d'offre et peut-être même, qui sait, à poser la première pierre ...





Les Sapeurs Pompiers vous remercient

Comme chaque début d'année, vous avez été nombreux à venir participer à notre matinée de vente de Boudin, à la Chaudière, caillettes et saucissons à cuire organisée par notre Amicale. Nous espérons que tout était à votre goût. Nous sommes très heureux de partager avec vous cette matinée conviviale et espérons vous revoir l'année prochaine.

Nous vous remercions également par l'accueil que vous nous avez fait en fin d'année 2016 lors de nos tournées de calendriers. Nous avons pu remarquer l'attachement que vous nous portez. Encore un grand merci à toutes et tous.



La caserne de Chevrières recrute !!!
Vous habitez Bessins, Chevrières, Murinais ou St Appolinard,
Vous avez entre 16 et 50 ans,
Vous êtes intéressés par le milieu des pompiers ou obtenir
quelques informations
Vous avez envie de donner de votre temps à vos concitoyens
Venez découvrir nos activités (secours à personne, incendie
etc...) durant nos manœuvres mensuelles, le dernier vendredi
de chaque mois à la caserne de Chevrières.
Contactez nous par avance
David Lépine 06 84 88 13 43
Jean Gaillard 06 74 55 93 82

*J. Herbin
depuis 1670*

Le Comité des fêtes



Arbre de Noël

Le Comité des fêtes remercie vivement les jeunes et moins jeunes d'avoir répondu présents dimanche 18 Décembre 2016 pour le spectacle de Noël. Rires, joie et plaisir furent de la partie !



Cette année, LA LUNE VERTE, avec son numéro de marionnettes a enchanté petits et grands. La bonne humeur était au rendez vous.

Faisant suite au spectacle, le Père-Noël est apparu, faisant briller de magie les yeux de tous. Pour clore cette journée conviviale, le Comité des fêtes a offert un goûter ainsi que le verre de l'amitié.

Christelle Miskulin



Réveillon du jour de l'an

Retour sur ma dernière fête Murinoise à la tête du comité des fêtes, qui se termine par une réussite. Une équipe qui a fourni une très bonne copie avant et pendant la manifestation : un repas concocté par le traiteur Guillet de Saint Romans digne d'une bonne table, une grosse ambiance assurée jusqu'au bout de la nuit par Nino et son orchestre Nostalgia, le résultat : « des convives comblés ».



Et si il y a eu quelques bémols comme le chauffage (GRRRRR !), ceux-ci ont vite été effacés au regard des personnes présentes pour cette soirée. Je tiens aussi à remercier toutes les personnes présentes pour le nettoyage de l'après soirée, surtout celles qui se sont couchées très tôt le lendemain matin. Ce fût une grande réussite qui se perpétuera pour le prochain réveillon et qui sera tout aussi bien organisé avec cette nouvelle équipe très motivée.

Fabrice Prunelle



Le Comité des fêtes



Assemblée générale

Vendredi 13 janvier 2017, le Comité des fêtes organisait son Assemblée Générale (pour la 3^{ème} année consécutive sous la neige !).

A cette occasion, plusieurs membres sortants ont été remerciés pour leur dévouement et leur implication.

Après 3 ans de dévouement, le président Fabrice Prunelle n'a pas souhaité se représenter. Concernant Michèle Fayard et Ginette Jourdan, on ne compte plus les années passées au sein de l'association, tout comme Brigitte Iserable, Michel Fayard (l'homme de l'ombre mais combien efficace !). Sans oublier Evelyne Jourdan et Aurélia Prunelle.

Qu'ils soient tous remerciés à la hauteur de leur travail de bénévoles chaleureux et dévoués dans l'animation de notre cher et beau village de Murinais.

Un nouveau bureau a été constitué :

Président : Daniel Garcin
Vice-présidents : Daniel Janas et Bozo Miskulin
Trésorier : Damien Chaize
Vice-trésorières : Amélie Orlando et Germaine Guillaubey
Secrétaire : Christelle Miskulin
Vice-secrétaire : Isabelle Bieri
Membres actifs : Nicolas Bonneton, Françoise Garcin, Sylvie Lépine, Loïc Omasta, Jean-Pierre Ragache.

Agenda 2017

Samedi 29 avril : Soirée du muguet
Dimanche 4 juin : Randonnée la Murinoise
Week-end 9 et 10 septembre : Vogue annuelle
Mardi 31 octobre : Halloween
Week-end 16 ou 17 décembre : Arbre de Noël
Dimanche 31 décembre : Réveillon Jour de l'an

A vos BASKETS !

Dimanche 4 JUIN 2017

RANDONNÉE PÉDESTRE

LA MURINOISE

4^{ème} édition

organisée par la section gym du comité des fêtes

rens. daniel 04 76 64 96 35



La randonnée pédestre vous proposera plusieurs parcours de choix pour tous niveaux de marcheurs, joggeurs coureurs, du plus jeune au plus aîné. La reconnaissance des circuits sera assurée par la section gym associée au bureau. Un parcours du patrimoine est à l'étude sur le passé de notre charmant village rural.

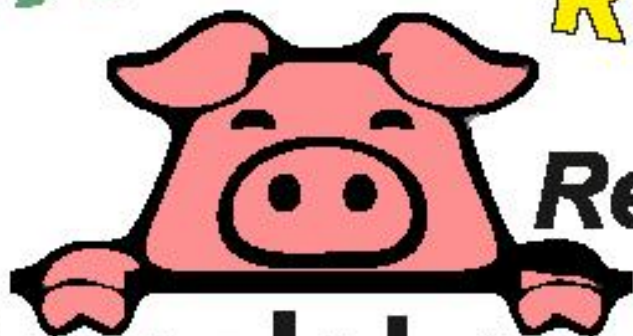
Alors retenez cette date pour mettre vos chaussures et venir vous détendre et respirer le bon air de notre campagne verdoyante.

MURINAIS

Soirée du Muguet

SAMEDI
29 AVRIL

ANIMÉE PAR
L'ORCHESTRE
ROGER TILL



Repas

Porcelet au feu de bois avec son gratin dauphinois

FROMAGE + DESSERT + CAFE



TARIFS : **18€**

enfant -12 ans : 12€

RESERVATION: **Daniel.G. 04 76 64 96 35**

OU Daniel. J. 06 65 45 35 01